

COUR ADMINISTRATIVE

D'APPEL DE MARSEILLE

ATTESTATION

M. Stéphane GARNERI a exercé les fonctions d'assistant de justice à la cour administrative d'appel de Marseille, et a notamment travaillé au sein de la chambre que je préside.

Il s'est acquitté avec beaucoup de rigueur et de sérieux de l'ensemble des travaux qui lui étaient confiés, s'associant ainsi étroitement à la prise de décisions par les magistrats. Les questions les plus délicates pouvaient avantageusement lui être soumises.

Après plus de trois années de service à la Cour, c'est un juriste confirmé, également apprécié pour sa loyauté et son dévouement au service public, qui a été recruté par la suite par le commissariat à la diversité et à l'égalité des chances.

Marseille, 26 mars 2012

  
  
Serge GONZALES  
Président de la 8<sup>e</sup> chambre.